

---

---

## DEMANDE DE DÉROGATION **HORS-COMMUNE**

**Enfant - Nom :** ..... **Prénom :**

.....

Date de naissance : .....

Nom et adresse des responsables légaux :

.....

.....

Téléphone : .....

**École demandée :**

.....

**sur la commune de :**

.....

L'enfant est-il actuellement en garde ?  OUI  NON  
à la journée ?  OUI  NON

ou le matin avant la classe ?  OUI  NON  
le soir après la classe ?  OUI  NON

Chez une assistante maternelle agréée ?  OUI  NON

Chez une assistante maternelle non agréée ?  OUI  NON

Un autre membre de la famille :

.....

Adresse de la personne qui garde votre enfant :

.....

.....

➤ L'enfant est-il déjà scolarisé ?  OUI  NON

Si oui, à quelle école ?

.....

En quelle classe ?

.....



Dossier à retourner en Mairie de Saint-Étienne-du-Rouvray  
DASE - Division affaires scolaires  
**au plus tard le 15 AVRIL 2022** (délai de rigueur)

---

**PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION**

Observations	
--------------	--

Décision définitive de la commission : .....
---

**Département affaires  
scolaires et enfance**

**Affaire suivie par**

Rose-Marie Tribet

02.32.95.85.83

affairescolaires@ser76.com

**31 janvier 2022**

**Objet :**

Dérogation Saint-Etienne-du-Rouvray vers Extérieur

**MADAME, MONSIEUR,**

76800 SAINT ETIENNE DU ROUVRAY

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez scolariser votre enfant hors de Saint Etienne du Rouvray à la prochaine rentrée scolaire (**2022/2023**).

Afin que la commission qui examinera ces demandes puisse statuer, je vous serais reconnaissant de bien vouloir nous retourner la fiche de renseignements ci-jointe complétée avec précision et accompagnée des pièces suivantes :

- ♦ Certificat de scolarité éventuel des frères et sœurs ;
- ♦ Attestation de l'employeur de chacun des parents, avec indication des horaires travaillés ;
- ♦ Agrément de la nourrice et décompte de cotisations PAJEMPLOI ;
- ♦ Copie d'un justificatif de domicile récent de la personne qui garde votre enfant (si autre que nourrice agréée) accompagnée d'une attestation sur l'honneur.

Toutefois, dans l'attente de la décision, je vous invite à procéder normalement à l'inscription de votre enfant en vous présentant en Mairie avec le livret de famille et un justificatif de domicile datant de moins de trois mois.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



**David Fontaine**

Adjoint au Maire en charge des affaires scolaires et de l'enseignement supérieur

P.J. - Dossier à compléter et à retourner en Mairie **au plus tard le 15 AVRIL 2022**